

Les tarifs 2023

Les tarifs sont fixés par le Conseil départemental de la Vendée et réactualisés chaque année.

- **Tarif journalier d'hébergement permanent :**
- Hébergement en chambre T1 bis : 64,54 €
- Talon modérateur 5,77 €
- Coût par jour **70,31 €**

Tarif journalier d'hébergement temporaire :

- Hébergement en chambre T1 bis : 70,99 €
- Talon modérateur 5,77 €
- Coût par jour **76,76 €**
-
- **Prestation blanchisserie incluse : Oui**

Arrêté de tarification 2023

Autres prestations :

Petits déjeuners : 5 €

Repas familles et personnes extérieures : 10 €

Repas de fêtes : 15 €